

IXELLES

Il dort depuis 11 nuits devant la commune

Frank, sans-abri, proteste contre son exclusion du RIS, qui le prive de ressources

Depuis le 1^{er} août, Frank Laeremans, 55 ans, dort devant la maison communale d'Ixelles, place Fernand Cocq. Il proteste contre son exclusion du RIS, décidée fin juillet par le CPAS. « On m'a reproché de n'être pas assez visible sur le territoire de la commune, alors là, je me rends ultra-visible », indique l'homme, inquiet pour son sort.

Ce vendredi soir, Frank Laeremans s'apprête à dormir, pour la neuvième nuit consécutive, sur la place Fernand Cocq fraîchement rénovée, bien en vue de la maison communale d'Ixelles. Le CPAS d'Ixelles ne lui verse plus son RIS (Revenu d'intégration sociale) depuis fin juillet, et l'homme ignore comment lui, sa femme et son jeune enfant (qui vivent au Kenya) vont s'en sortir.

Frank Laeremans n'a pas de domicile fixe. Il a une adresse de référence auprès du CPAS d'Ixelles, ce qui lui donne une existence administrative et lui permet d'avoir des droits. C'est ainsi qu'il a, plusieurs mois durant, touché le RIS, avant que son conseiller, fin juillet, lui annonce qu'il comptait le suspendre.

« On m'a soupçonné de ne pas être assez présent sur le territoire d'Ixelles », nous raconte Frank, son duvet à ses pieds. « On m'a demandé de fournir mes relevés de compte, ce que j'ai fait. Mais alors, on m'a reproché d'avoir retiré de

l'argent à la gare du Midi, pris un café à Bruxelles-Ville, etc. Oui, c'est vrai, je ne suis pas toujours à Ixelles. Quand on est SDF, on bouge beaucoup, et à Ixelles, il n'y a rien pour prendre une douche ou laver ses vêtements à un prix moindre. Je suis obligé de bouger dans les autres communes. »

Pour lui comme pour des soutiens de Frank, proches ou associations, dont le « Syndicat des immenses », cette obligation d'un ancrage territorial ne colle pas avec la réalité d'une vie de sans-abri. « On m'a dit que je n'étais pas assez visible sur Ixelles ? Et bien maintenant, je suis ultra-visible, je dors devant la maison communale. » Lui et ses soutiens ont pris contact avec le cabinet du bourgmestre, Christos Doulkeridis (Ecolo). « J'ai bon espoir que ma situation s'arrange. Je vais me défendre », indique Frank, dont le dossier doit passer en commission ce mardi au CPAS. À l'heure d'écrire ces lignes, nous n'avions pas réussi à joindre le président du CPAS.

FAIRE RECONNAÎTRE SON FILS

Rien ne destinait ce consultant en sécurité incendie, habitant depuis sept ans au Kenya, à passer des mois en Belgique, son pays natal, pour finir à la rue. En 2017, il devient, avec sa compagne, Kenyane, l'heureux parent d'un petit garçon, Yuri. Se pose alors la question de la nationalité de ce dernier. Le mariage de Frank n'est pas reconnu officiellement en Bel-

gique, mais pour l'avenir de son fils, il est important et logique, pour le père, que Yuri ait aussi un passeport belge. « Après tout, c'est normal, son papa est belge. »

Alors que son bébé est encore tout petit, Frank prend l'avion, direction Bruxelles, pour régler les démarches administratives, ceci ne pouvant se faire depuis l'ambassade à Nairobi, capitale du Kenya. Ce qui, pensait la famille, devait prendre seulement quelques jours, dure depuis 18 mois. Cela fait un an et demi que Frank se bat, à Bruxelles, loin des siens, pour faire reconnaître son fils.

« À chaque fois, on me demande un nouveau papier, il y a eu des dizaines, peut-être des centaines d'échanges entre l'ambassade à Nairobi et les ministères. » Son séjour s'éternisant, ses économies ont fondu comme neige au soleil, il n'a plus pu payer d'hôtel, et a fini à la rue.

Le RIS, il s'en sert aussi pour aider sa femme. Car c'était Frank qui, au Kenya, subvenait aux besoins de la famille. Avec son RIS en moins, Frank ne voit pas comment continuer son parcours administratif du combattant, car il a besoin d'argent pour cela. En attendant, il garde contact avec sa famille et voit son petit grandir à travers un écran, lors de discussions sur Skype. En espérant pouvoir, un jour, bientôt, revenir chez lui, avec le passeport belge de Yuri. ●

MH



Frank donne des nouvelles chaque soir sur le Facebook du « Syndicat des immenses ». © D.R.

Adresse de référence et RIS

Un combat qui résonne pour d'autres

Le combat de Frank qui proteste contre son exclusion du revenu d'intégration social (RIS) résonne chez bien d'autres personnes qui ont pu vivre la même situation. D'ailleurs, ce vendredi, un homme est venu exprès pour témoigner son soutien à Frank et raconter qu'il a lui aussi vécu une situation difficile : le CPAS

où il disposait d'une adresse de référence l'avait radié. Donc plus moyen d'avoir de RIS, ni même rien. Sans adresse de référence, pas de boîte postale, pas de droits à des aides sociales. « On devrait interdire de radier unilatéralement les personnes, c'est criminel », insiste celui qui a galéré longtemps avant qu'un autre

CPAS n'accepte de l'inscrire et de lui donner à nouveau une existence légale. Des associations, comme le Front commun SDF, alertent régulièrement sur les difficultés qu'ont certains sans-abri ou mal logés à obtenir de leur commune une adresse de référence. C'est pourtant un droit. ●